



CANADA

Honorary Co-Chairpersons  
Speaker of the Senate  
Speaker of the House of Commons

Coprésidents honoraires  
Président du Sénat  
Président de la Chambre des communes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **L'Association canadienne des ex-parlementaires contribue à l'aide aux sinistrés en Haïti**

**OTTAWA, le 21 janvier 2010** — L'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP), par le biais de sa Fondation pour l'éducation, va contribuer aux secours aux sinistrés en Haïti. L'ACEP va immédiatement verser 5 000 \$ et versera une somme équivalente aux contributions versées par ses membres, qui sont d'anciens sénateurs et députés, et ce, jusqu'à un montant de 5 000 \$ additionnels.

Cette initiative a été annoncée aujourd'hui de façon conjointe par M. Léo Duguay, président de l'ACEP, et M. Francis LeBlanc, président de la Fondation pour l'éducation.

« Nos membres, comme tous les Canadiens, ont été émus par la détresse du peuple haïtien et souhaitent lui venir en aide, a déclaré M. Duguay. De nombreux membres de l'ACEP ont eu l'occasion, durant leur carrière parlementaire ou par la suite, de contribuer à l'aide canadienne au développement en Haïti et souhaitent continuer à soutenir Haïti dans ses efforts de reconstruction au lendemain de la tragédie. »

La Fondation pour l'éducation a décidé de verser 5 000 \$ à la Coalition humanitaire (<http://www.thehumanitariancoalition.ca>) dans le cadre de l'aide aux sinistrés du tremblement de terre en Haïti. Les ex-parlementaires canadiens sont cependant libres de faire un don à l'organisme de bienfaisance enregistré canadien de leur choix, en autant que ce don soit également alloué à l'aide aux sinistrés du tremblement de terre en Haïti. Ils devront, pour qu'un montant équivalent à celui de leur don soit versé en leur nom par la Fondation de l'éducation à l'organisme de leur choix, faire parvenir aux bureaux de l'ACEP un accusé de réception de leur don. Cette initiative, d'un montant additionnel qui pourra atteindre 5 000 \$, prendra fin le 26 février 2010.

« La Fondation pour l'éducation de l'Association canadienne des ex-parlementaires a pour mandat de favoriser le développement démocratique, au Canada comme à l'étranger, et d'offrir aux anciens parlementaires les moyens de mettre leur expérience et leurs talents à contribution pour bâtir un monde meilleur », a déclaré M. LeBlanc. Ce dont le peuple haïtien a besoin aujourd'hui, c'est que nous l'aidions à se remettre de ce terrible désastre, afin qu'il puisse poursuivre ses efforts visant à établir une démocratie stable en Haïti. Nous voulons faire notre part en ce sens. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Francis LeBlanc  
Fondation pour l'éducation  
Association canadienne des ex-parlementaires  
(613) 947-1690